

# PV de l'Assemblée Générale du 11 Septembre 2008

## 1) Rapport moral de la Présidente

La Présidente rappelle les temps forts des trois dernières années et remercie les membres du Conseil d'Administration sortant pour leur implication et le travail effectué.

1. Le point principal est la décision des différentes associations de Cytogénéticiens de se regrouper au sein de l'ACLF afin de constituer une représentation unique de la discipline au sein de la Fédération Française de Génétique Humaine. Cette réunion a été entérinée en début d'année par un vote des Conseils d'Administration de l'ACLF, du GFCH et du GFCO. Les statuts de l'ACLF ont été revus afin d'assurer la représentation des différents champs disciplinaires au sein du nouveau Conseil d'Administration.

Cette réunion a été initiée en parallèle de la création d'une fédération des sociétés de Génétique Humaine, la FFGH, qui succède à la FAGHEM, avec comme objectif une meilleure représentation auprès des ministères et une coordination renforcée entre les différentes activités.

Le Conseil d'administration de la FFGH a été élu :

Président : D Bonneau

Vice Président : H Sobol

Secrétaire Général : Anne Moncla

Trésorière : S Manouvrier

avec comme règle une élection du vice-président tous les deux ans, ce dernier étant appelé à prendre la présidence par la suite.

2. Le Contrôle de Qualité Externe constitue le deuxième gros chantier mené à bien par le Conseil d'Administration. Pour assurer une gestion et une participation simplifiée, un site web sécurisé dédié a été mis en place grâce à un financement obtenu au nom de l'ACLF auprès de l'Agence de la Biomédecine (appel d'offre PEGH). Deux types de CQE sont proposés : un CQE rétrospectif sur des dossiers déjà répondus pour la constitutionnel et un CQE prospectif sur des images envoyées pour l'Hématologie. Cette première version du site a permis la réalisation du CQE 2007 et 2008 (à venir en Octobre et Novembre), mais un financement complémentaire a été obtenu cette année pour poursuivre son développement et permettre une gestion totalement autonome par le Conseil d'Administration. La Présidente rappelle l'importance de la participation au CQE, qui sera prochainement incontournable et qui permettra en outre de valider l'EPP.

3. En parallèle de l'organisation du CQE, l'ACLF a déposé auprès de la HAS un dossier pour être agréée comme organisme de validation de l'EPP via l'organisation du contrôle de qualité externe. Cette reconnaissance a été obtenue en 2008. La prochaine étape sera d'obtenir l'agrément d'organisme formateur dans le cadre de la FMC.

En raison des remarques formulées par la HAS à l'occasion de la délivrance de l'agrément pour valider l'EPP, une proposition de modifications mineures des statuts de l'Association est soumise au vote de l'Assemblée. Ces modifications sont au nombre de trois :

- Modification de l'article II se rapportant aux objectifs de l'Association et faisant

désormais mention parmi ses missions d'assurer l'organisation de l'EPP en cytogénétique;

- Modification du siège Social de l'Association, hébergée par l'Université Paris Descartes;

- Modification de la durée du mandat du Conseil d'Administration porté à 4 ans au lieu de 3 afin de se coordonner avec les élections au Conseil d'Administration de la FFGH. Cette dernière modification permet par ailleurs d'assurer une élection du CA systématiquement lors d'une Assemblée générale se tenant au cours d'un Colloque de l'ACLF.

En raison des frais occasionnés par la mise en place du site web du CQE et des frais à venir pour en assurer le fonctionnement, le Conseil d'Administration propose au vote une modeste augmentation de la cotisation à 30 € au lieu des 25 € actuels (première évolution depuis 10 ans). La Présidente rappelle par ailleurs que s'ajoutera à cette cotisation ACLF une cotisation FFGH de 10 € qui sera reversée par l'ACLF à la FFGH. Pour les membres de plusieurs associations adhérentes à la FFGH, cette cotisation de 10 € ne sera payable qu'une seule fois, mais chacun devra indiquer via quelle association il s'acquitte de cette cotisation (ceci sera pris en compte pour établir la représentativité des différentes composantes au sein de la FFGH).

## **2) Présentation des comptes**

La Trésorière présente les comptes de l'Association pour la période du 31 Août 2007 au 31 Août 2008. Ces comptes ont été validés et reconnus sincères par un expert comptable comme il est de règle aujourd'hui.

Sur l'année écoulée, et après versement du dernier acompte du financement de l'ABM, les comptes de l'Association sont équilibrés.

## **3) Enquête SROS**

Suite à la publication des arrêtés sur les Caractéristiques Génétiques des Personnes, le ministre de la santé, via les DRASS et ARH, a souhaité établir des ratios d'activité par personnel dans les laboratoires de cytogénétique pour organiser l'offre de soin au niveau national. Une lettre en ce sens a été envoyée par DRASS de la région Rhône Alpes à Damien SANLAVILLE qui a fait remonter l'information au niveau de l'ACLF. Pour pouvoir répondre à la demande du ministère et tenir compte des différents modes d'exercice et d'organisation des laboratoires, une enquête a été mise en place par l'ACLF. Pour le moment, seuls 19 laboratoires ont répondu à l'enquête. La date limite pour envoyer les réponses a été repoussée à fin Septembre afin d'obtenir la meilleure représentativité possible.

L'activité de cytogénétique onco-hématologique a été incluse dans l'enquête bien qu'il n'y ait pas encore de demande du ministère à ce sujet, en prévision des futures évolutions probables dans ce domaine non encore soumis à réglementation.

## **4) Projet BHN – PHN**

Un projet national d'harmonisation des cotations des actes en BHN / PHN (actes Hors Nomenclature de la Sécurité Sociale) a été mis en place par la DHOS et piloté par le CHU

de Montpellier. Ce projet a pour but d'établir une cohérence dans la valorisation des actes hors nomenclature afin de permettre une juste répartition de l'enveloppe MIGAC versée par le Ministère aux CHU dans le cadre de leurs missions d'innovation et de transfert.

Ce projet s'appuie sur la cotation NABM pour évaluer un coût à chaque acte hors nomenclature par comparaison aux actes cotés. Une liste des différents actes de chaque discipline a été constituée en se basant sur le travail réalisé en interne par l'APHP depuis 3 ans, liste validée par les différentes collégiales. L'aspect le plus délicat du travail est l'harmonisation des pratiques et des appellations dans le domaine de la Biologie Moléculaire et des cultures cellulaires, pratiquées par de nombreuses collégiales avec une très forte dispersion des identifiants et des cotations.

Une première version de cette liste d'actes hors nomenclature devrait être disponible à la fin de l'année, avec pour chaque acte une cotation à 4 caractères (une lettre identifiant la discipline et 3 chiffres). Cette cotation devra être appliquée dès Janvier 2009 par les CHU pour permettre la validation de ces activités et le versement des MIGAC.

Une révision annuelle de la liste est prévue (probablement deux révisions la première année en raison des nécessaires ajustement au début).

L'ensemble des explications et des documents en rapport avec ce projet sont disponibles sur le site du CHU de Montpellier (<http://www.chu-montpellier.fr/bhn-phn.html>).

## 5) Nouveaux adhérents 2008

Nous accueillons cette année de nombreux nouveaux adhérents du fait de la réunion des trois associations ACLF, GFCH et GFCO.

### Nouveaux adhérents

Cornel POPOVICI	Marseille	
Nisrine ABOUSSAIR	Rabat	(Maroc)
Houyam HARDIZI	Marrakech	(Maroc)
Florence NIEL	Lausanne	(Suisse)
Philippe VAGO	Clermont Ferrand	
Gérard TACHDJIAN	Clamart	
Anne DE LEENER	Bruxelles	(Belgique)
Sandrine LECLERCQ	Paris	
Lamia BEN JEMAA	Tunis	(Tunisie)
Lauren VERONESE	Clermont Ferrand	

### Membres du GFCH

Agnès DAUDIGNON	Valencienne
Gwendoline SOLER	Paris
Wendy CUCCUINI	Reims
Serge ROMANA	Paris
Jean-Philippe RAULT	Metz
Marie-Joëlle MOZZICONACCI	Marseille
Sophy LAIBE	Marseille
Chrystèle BILHOU-NABERA	Le Kremlin Bicêtre
Pascale CORNILLET-LEFEBVRE	Reims
Steven RICHEBOURG	Nantes

Françoise BRIZARD  
Eric LIPPERT  
Odile MAAREK  
Stéphanie STRUSKI  
Christine LEFEBVRE  
Laurence BENATTAR  
Hossain MOSSAFA  
Violaine HAVELANGE

Poitiers  
Pessac  
Paris  
Toulouse  
Grenoble  
Paris  
Cergy Pontoise  
Bruxelles (Belgique)

## 6) Votes

### 1. Elections au CA de l'ACLF.

Selon les nouveaux statuts, trois personnes sont directement désignées par les CA respectifs de l'ACLF (Constitutionnel), du GFCH (Hématologie) et du GFCO (Oncologie).

Ces trois personnes désignées sont :

Serge Romana (GFCH)  
Alain Bernheim (GFCO)  
Jean-Michel Dupont (ACLF)

Les 9 autres postes à pourvoir sont soumis au vote de l'Assemblée

Candidatures déclarées

<b><u>Candidats sortants</u></b>	<b><u>Activité principale</u></b>
Marie Christine COMBRISSE (Nantes)	Constit
Martine DOCO (Reims)	Constit
Anne MONCLA (Marseille)	Constit
Damien SANLAVILLE (Lyon)	Constit
Sylvie TAPIA (Paris)	Constit
Christine TERRE (Le Chesnay)	Hémato (GFCH)
François VIALARD (Poissy)	Constit

### **Nouveaux candidats**

Chrystèle BILHOU NABERA (Bicêtre)	Hémato (GFCH)
Pascale KLEINFINGER (Cergy Pontoise)	Constit
Isabelle LUQUET (Reims)	Hémato (GFCH)
Lauren VERONESE (Clermont Ferrand)	Hémato

### **Résultats du vote**

Nombre de votant : 134

<b>Membres élus</b>	<b>Nombre de voix</b>
D SANLAVILLE	133
M DOCO	124
C TERRE	123
MC COMBRISSE	120
A MONCLA	118
F VIALARD	112

I LUQUET	104
C BILHOU NABERA	97
S TAPIA	83

-----  
**Ne sont pas élus**

P KLEINFINGER	78
L VERONESE	55

2. Modification des statuts de l'Association

Nombre de votant : 134

Pour 132    Contre : 2

**Proposition adoptée.**

3. Modification du montant de la cotisation

Nombre de votant : 134

Pour 130    Contre : 4

**Proposition adoptée**

En l'absence de questions complémentaires, l'Assemblée est close à l'issue du vote.  
Le nouveau Conseil d'Administration se réunira prochainement pour élire le Bureau.